

apprirent quelles fêtes des yeux elles peuvent constituer. Elles sont innombrables et si parfaitement belles ! Elles s'encadrent si harmonieusement dans les places qui les contiennent ! La fontaine Navona, rocs énormes, statues colossales, grouillement de bêtes et de reptiles ; la fontaine de Termini et son Moïse accomplissant le geste biblique du rocher ; la fontaine Paulini et son arc-de-triomphe à cinq portes ; la fontaine de Trévi et son palais de Neptune d'où partent des cortèges marins ; la fontaine de l'Aqua-Felice et ses lions de granit noir ; la fontaine des Tortues et ses groupes d'enfants souriants, confiées à ces esthéticiens incomparables : Bernin, Fontana, Jean Bologne, révèlent la sincérité et la tendresse de ciseaux uniquement au service de l'art.

La majesté, le bel ordonnancement sont surtout les caractéristiques des fontaines romaines. Pour s'emplir les yeux de finesse et de grâce, il faut porter son investigation vers les cités musulmanes. Certaines casas de Séville, conservées intactes après la domination arabe ; la mosquée du pacha, à Oran ; maints palais de caïds maro-

cains vivent dans la fraîcheur et le murmure des clairs jets d'eau giclant parmi les mosaïques. Les fontaines de Smyrne et du Caire, autour desquelles s'assemblent des groupes singuliers de marchands ; le puits de la Bouzareah, à Alger, pareil à un marabout égayé de faïences losangées ; la fontaine d'Achmet III, à Constantinople, si élégante avec son toit retroussé « tout brodé de sculptures en filigrane, mamelonné de clochetons capricieux, de pans de dentelles à jour, de niches en stalactites, d'arabesques encadrant » les versets du Coran, « de colonnettes aux chapiteaux fantasques, de rosaces étoilées, de corniches feuillées et fleuries », mélangent, en un heureux accord, l'art turc avec l'art arabe et éclairent de leur sourire des ruelles souvent sordides.

VIII

Les fontaines, si fastueuses soient-elles, enserrent trop intimement l'eau pour lui laisser sa plénitude de beauté. On s'attendrait à voir les jardins lui ménager plus d'indépendance, car

les verdure et les eaux ont respectivement des vertus complémentaires. Or, à se promener parmi les jardins de France, on constate le contraire exactement. De même qu'au grand siècle les seigneurs voulaient que leurs maisons de campagne eussent, comme les châteaux royaux, leur grand canal, leurs ronds et les motifs aquatiques à la mode, de même les municipalités de province souhaitent que leurs jardins empruntent aux parcs de la capitale leurs lacs et leurs promenoirs liquides. Bien rarement le cadre s'y prête. On use donc du ciment et l'on bâtit à grands frais les rocs indispensables, les canaux rêvés. Seuls les canards et les cygnes profitent de ces magnificences, car l'utilité de ces eaux, le plus souvent croupissantes, échappe à l'intellect des citoyens. Et pour apprécier leur agrément, l'optimisme aveuglé de Pangloss deviendrait nécessaire (1).

Le plus simple pour que l'eau décuplât, dans les jardins, d'intensité esthétique, serait de la laisser courir à son gré. Mais on s'en garde

(1) Faisons exception cependant pour certains jardins provinciaux et, en particulier, pour celui de Nîmes.

comme d'un sacrilège. On y fait au contraire toujours intervenir l'architecture. Ne nous en plaignons pas trop cependant. Un monument bien composé vaut mieux qu'une cascade de rochers artificiels. Les colonnades à demi-voilées par les lierres qui entourent le lac du Parc Monceau concourent par on ne sait quel charme d'intimité et de mélancolie à sa grâce nostalgique. Et tandis que les promeneurs s'arrêtent à peine devant la superbe fontaine de Carpeaux qui clôt le prolongement végétal du Luxembourg sur l'avenue de l'Observatoire, ils stationnent émerveillés devant la fontaine Médicis où les profils des arbres sur la pierre et le glacis immobile de l'eau se ramifient et s'innombrabilisent à l'infini. Cette dernière fontaine, assurément la plus simple de Paris au point de vue ornemental, atteint, surtout par les journées de soleil, à des effets prodigieux de réverbération.

Nous avons dit ailleurs notre sentiment sur le parc de Versailles, qu'il satisfaisait pleinement aux aspirations de Louis XIV comme à l'administration de Colbert, qu'il nous semblait d'une supérieure beauté glacée, mais que nous lui pré-

férerions le moindre de ces jardins de Batavia où la végétation n'admet point qu'on la corrige et où, dans l'eau, se penchent adorablement les ombrelles des palmiers. Néanmoins nous ne pouvons dénier aux artistes qui édifièrent ce parc une compréhension clairvoyante de l'art fontainier. Si l'on considère minutieusement les bassins de Versailles, on remarquera qu'ils ne furent jamais placés de façon à refléter les verdure environnantes, elles-mêmes coupées de telle sorte qu'elles ne s'y peuvent mirer. On déduira donc de cette constatation que Le Nôtre n'attendit jamais rien du mariage des jardins et des eaux et qu'il ne comprit pas cette esthétique. Selon les procédés contemporains, l'eau dut, comme l'arbre, subir une direction, ne jamais, sans qu'une volonté préalable l'ait décrété, sortir des entrailles de la terre. Les bassins de Neptune et de Latone, et les cent autres jeux d'eaux disséminés dans les feuillages, tous ces marbres et tous ces bronzes n'ont guère plus de vie que le grand canal encaissé entre ses berges de gazon. Ils ne vivent, en effet, que lorsque leurs lances projettent et entrecroisent

leurs gerbes. Ils n'ont été conçus que pour ces exercices momentanés. Leur créateur a voulu ces effets théâtraux qui complétaient alors toutes les réjouissances. La beauté des eaux versaillaises est une beauté artificielle, géométrique, pourrait-on dire. La seule poésie que l'on y surprend actuellement vient de la vieillesse de ces choses, des souvenirs qui s'y rattachent, de tant de figures héroïques, sévères ou frivoles que l'on y évoque, du passé enfin qui sourit ou s'attriste au sein de toutes les allées.

Et ce que nous pensons des eaux de Versailles, nous le pensons également de celles de Saint-Cloud, et de celles que les empereurs russes ordonnèrent en leur château de Péterhof, et de celles que les shahs de Perse établirent en leurs jardins de Téhéran, encore qu'en ces deux derniers endroits la nature soit en communion plus directe avec l'eau.

D'où vient cette fureur d'artifices et pourquoi l'homme ne saisit-il pas que l'on ne modèle pas la nature? Les Japonais, si compréhensifs et portant inné le culte de l'eau, n'échappent pas à cette tendance. Chez eux, point de

maison qui n'ait, en son jardinet, un petit lac conventionnel, une petite pagode de porcelaine juchée sur un petit rocher. Bienheureusement les arbres résineux aux branches tordues, les fleurs, et surtout les éclosions merveilleuses de lotus corrigent ces errements. Le parc Asakusa, à Tokio, concrète cette conception nationale de l'esthétique jardinière. On y revoit le lac traditionnel agrandi, la pagode aux proportions plus vastes, les arbres rabougris et les champs de calices roses.

Les lotus et aussi ces fleurs de marbre, de bronze et de pierre que les Extrême-Orientaux excellent à ciseler, sauvent leurs jardins de la banalité. Car, en Chine, le lac artificiel est de tous temps entré dans les rites horticoles. Mais avec les siècles, la nature se l'est assimilé, l'a décoré de telle sorte qu'il forme, comme au Palais d'Été de Pekin, avec l'île des Jades, les vieilles pagodes aux têtes jaunes, les tours baroques, les idoles dorées, les terrasses et les ponts, les cèdres géants, une synthèse de bizarrerie.

La nature ainsi, pour peu qu'on l'en laisse

maîtresse, reconquiert partout le terrain qu'on lui a disputé, remanie le travail des hommes, retourne à sa magnificence primitive. Si grandioses qu'aient été l'Alhambra et le Généralife, ils ne valurent pas dans le passé ce qu'ils valent à cette heure, endormis sous les lauriers-roses, les arcades d'ifs, les orangers et les cyprès complices en beauté des eaux vagabondes...

IX

Cette étude ne serait pas complète si nous n'analysions les combinaisons étonnamment esthétiques de l'eau avec le feu. Nous n'entreprendrons point de décrire ces fêtes nocturnes où, dans un déploiement fabuleux de lanternes vénitienes, éclatent les soleils, les girandoles, les corbeilles et toute la série des fusées dont nous avons sous les yeux l'énumération éblouissante. Les fêtes nocturnes et les feux d'artifices sur l'eau sont des accidents dans l'existence d'une cité. Nous nous bornerons donc à considérer la vie quotidienne fertile en ensei-

gnements et admirable de continuité artistique.

Il est nuit et, par aventure, le temps est clair. Vous vous avancez vers la Seine et, de suite, le spectacle vous empoigne. La rivière chemine entre deux allées de lumières. Là-bas, vers Charenton, les horizons s'enfoncent dans le noir, troués d'un semis tremblottant d'étoiles. Le pont du métropolitain dessine, sur ces horizons, un arc couleur d'encre qui, par instants, s'illumine du rapide météore des trains. Sur l'onde, l'illumination se propage, s'étend en une large bande d'or fuyant.

Cependant les réverbères des trottoirs contemplent, par-dessus les parapets, le mystère de la rivière en marche. Ils semblent héler, comme pour entamer une conversation, d'autres réverbères perdus en l'ombre des quais. Et tous se penchent, en une curiosité émue, par delà les lignes sévères de granit. Si bien que leurs têtes claires se réfléchissent, celles des trottoirs en jaune pâle et celles des quais en jaune d'ocre. Et c'est, posée obliquement, comme une théorie flottante de piliers aplatis aux chapiteaux effrités, séparés par d'autres piliers d'ombre. Car la lu-

mière ne pénètre point l'eau, y trace en surface sa forme bougeante que traversent de points rouges et verts les lanternes de gabarres et de flèches orangées les lumignons des embarcades.

Parfois, quand la rivière passe au bas d'une place ou d'un endroit fortement éclairé, les colonnades horizontales se multiplient de telle manière que sa nappe entière se dore. Il y a d'ailleurs participation de toute la ville en bordure à la magie du spectacle. Car les hautes maisons accusent leurs personnalités, noires au faite, grises ou blanches sur les façades avec des taches d'ombre estompées ou profondes. Les unes tendent vers le ciel leurs éperons d'encoignures et d'autres, à demi-voilées, se perdent dans le bleu nébuleux des brumes. Mais toutes sourient de leurs fenêtres astrales et la rivière saisit ces sourires de clarté.

Cependant, au long de l'île Saint-Louis, les points rouges des gabarres disparaissent; les réverbères régulièrement espacés et moins nombreux ne suscitent plus qu'une réflexion fâlote, comme maladive. Mais brusquement apparais-

sent, au lointain, les prunelles enfiévrées d'un bateau parisien. C'est d'abord une lueur qui, peu à peu, se précise jusqu'à devenir un foyer intense, prolongé en ligne verticale dans l'eau. Puis le corps du bateau se dessine; les petites fenêtres éclairées y tracent comme des annelures. De telle façon qu'on dirait une chenille lumineuse poursuivie par un ennemi invisible et se hâtant vers un gîte. A son sillage miroitant, parsemé de paillettes, se mélangent les coulées de rubis de ses fanaux-arrière.

Au delà de l'île Saint-Louis, la Seine embrasse le lourd pâté de la Morgue et la fantastique silhouette de Notre-Dame ramassée, comme pour bondir, sur ses arcs-boutants. A gauche, le canal s'ouvre sur une enfilade de lumières aériennes qui, mêlées, au premier plan, aux signaux rouges des becs de gaz, allongent dans l'eau une multitude de traînées lunaires bordées de rose.

Les aspects, des deux côtés de Notre-Dame, diffèrent totalement, car le pont de l'archevêché, supporté par trois arches, circonscrit le champ des reflets et, sur ses derrières, le canal miroite tristement, à peine impressionné par quelques

touches d'or et de sang. Le pont Saint-Louis, au contraire, tendant entre les quais son arche unique, privé des signaux rouges qui indiquent à la navigation la situation des piles, s'épanouit sur une féerie de clartés indéfiniment répercutées.

Entre le pont d'Arcole et le pont Notre-Dame, les signaux rouges intensifient leurs feux au point que ce coin de rivière ruisselle de pourpres sur fonds noirs avec quelques éclairs tendres sous les arches. Et toujours les colonnades obliques des rives poursuivent leurs mirages.

Et, à mesure que l'on approche du centre de la ville, la lumière augmente d'acuité. Les théâtres et les magasins, carapacés d'électricité, apportent leur contribution de dorures. L'eau semble rayée en tranches parallèles. Et les bâtiments de la Conciergerie, confondus dans les flous avec les murailles droites des quais, évoquent les profils saisissants du château de Chenonceau.

La Seine, dès lors, traversée par des zébrures d'un incomparable éclat s'achemine, solennelle et grave, vers l'apothéose du Pont-Neuf. Car le

Pont-Neuf est le point culminant de ces magnificences nocturnes. Seul, parmi tous les ponts de pierre, il affirme nettement la puissante beauté de ses lignes. Il porte une double charge de lampadaires aux chefs rouges et blancs. Vers lui convergent les regards indiscrets des berges. Si bien que, n'était la présence noire de ses piles, il paraîtrait s'enlever sur une fresque de soleil couchant. Car, en cet endroit, l'eau palpite d'un pullulement de réverbérations. Toutes les teintes se conjoignent. Il y a des blancs crus et des blancs mordorés, des jaunes foncés et d'autres pâles, des ors vibrants, d'autres verts et d'autres qui tournent à l'orange; il y a des rouges vifs, des incarnats adoucis, des nuances de pêches mûres. Des dégradations de couleur inouïes s'effectuent. Et l'incandescence générale se décompose en formes multiples, car les colonnades tombées des quais se croisent en perpendiculaire avec les balais du pont; les becs extrêmes de la Cité plongent en lames de couteaux aiguës, ou bien en globes, en lustres et en traînées. Tout se casse, se disjoint, s'éparpille et, par d'inexplicables correspondances, se per-

pétue, en vaguelettes trémulantes jusque vers les lointains de Passy où le poudroïement d'or se brise devant la nuit infranchissable des banlieues...